

Mis au régime sec, les parcs nationaux sont menacés

24 juillet 2019 / [Des représentants du parc national des Cévennes](#)



Les agents des parcs nationaux connaissent une sérieuse dégradation de leurs conditions de travail depuis dix ans. Pourtant, comme ils l'expliquent dans cette tribune, un nouveau plan de suppression d'emplois prévoit la disparition de dizaines de postes dans les trois ans à venir.

Les représentants du personnel du parc national des Cévennes sont Laurent Bélier, Kisito Cendrier, Brigitte Chapelle, Michaël Chenard, Sylvie Coenders, Isabelle Henry, Jean-Pierre

Dans les parcs nationaux français, on connaît bien l'érosion [1]. Souvent situés dans les zones de montagne, les parcs sont soumis aux rudes lois de la nature. Les paysages exceptionnels qu'on y trouve sont façonnés depuis des millénaires par le lent travail de l'érosion.

Depuis dix ans — un temps dérisoire à l'échelle des temps géologiques —, ce sont désormais les postes et les moyens financiers des parcs nationaux qui sont usés, rabotés, érodés par le travail de sappe de nos gouvernements successifs [2]. L'érosion du service public de l'environnement est aujourd'hui bien visible, aussi visible que le recul des glaciers dans les Alpes. Contrairement à ce qu'il advient dans la nature, cette érosion n'engendre pas des paysages exceptionnels, mais plutôt un champ de ruines.

Depuis dix ans, la protection de l'environnement est officiellement devenue une priorité. Et pour cause : la Terre se détériore sous les coups de boutoir de notre civilisation gloutonne et hyperactive. Le changement climatique est omniprésent. L'effondrement de la biodiversité aussi.

Pour concilier au quotidien activités humaines et protection de la nature, il faut des gens qui échangent, apprennent, dialoguent, coconstruisent

On pourrait s'attendre à ce que les pouvoirs publics apportent des moyens appropriés pour défendre la cause de la planète. Il n'en est rien. En dix ans les parcs nationaux ont perdu entre 15 et 20 % de leurs effectifs. Dans les trois ans à venir, ce sont 40 postes qui pourraient disparaître [3].

Depuis dix ans les parcs nationaux mettent en œuvre des chartes avec leurs territoires pour construire des alternatives soutenables à l'emballement de notre monde. Les parcs sont ainsi devenus des lieux d'expérimentation où on innove pour un monde durable : conversions en agriculture bio, collectivités zéro pesticide, éclairage public économe, déplacements « doux », aménagement concerté du territoire, protection des espaces naturels sensibles, suivi de la faune

et de la flore banales et remarquables, sensibilisation du grand public et des nouvelles générations aux enjeux environnementaux majeurs de notre temps.

Pour concilier au quotidien activités humaines et protection de la nature, il faut des gens qui échangent, apprennent, dialoguent, coconstruisent. Dans chaque parc, il existe des métiers et des missions multiples pour répondre à ce défi permanent dans des domaines aussi variés que la biodiversité, l'eau, l'agriculture, la forêt, l'architecture, l'urbanisme, les paysages, le tourisme, le patrimoine naturel et culturel, sans oublier les missions transversales (secrétariat, informatique, régie technique) qui coordonnent le tout.

Notre travail est fondé sur la qualité du dialogue avec les acteurs du territoire

Lorsqu'un poste est supprimé, le travail est réparti sur les postes existants car les missions demeurent. Elles forment un tout qui a du sens. Depuis dix ans, les agents s'épuisent à colmater les brèches. Dans les domaines sensibles, délicats, potentiellement conflictuels, où la relation humaine est primordiale, l'érosion des postes peut se révéler dramatique : stress chronique, surmenage, perte du sens, arrêts maladie à répétition. Au bout du compte, le travail se dégrade et la relation au territoire également. Notre travail est fondé sur la qualité du dialogue avec les acteurs du territoire. Il s'agit d'un travail de fond qui demande du temps et de la constance, à la mesure de l'enjeu majeur que constitue la transition écologique.

Dans certains parcs, le travail de terrain a permis un certain nombre d'avancées significatives. Un agriculteur conventionnel qui convertit son exploitation en bio devient souvent ambassadeur des bonnes pratiques dans son environnement proche. Mais ces avancées sont fragiles. La diminution des postes de gardes-moniteurs a affaibli le travail de prévention. Au lieu d'anticiper et d'orienter les actions dans les territoires, les parcs subissent les changements et réagissent après coup. De la même façon, l'érosion des métiers support et des postes de spécialistes risque de fragiliser la capacité d'action des parcs dans leur environnement local spécifique.

Les parcs nationaux sont de véritables outils de transformation pour aller vers un modèle de société soutenable. Pour les sauvegarder, nous demandons au gouvernement actuel de mettre

fin à la diminution des postes et des moyens financiers dans les parcs et d'apporter des moyens supplémentaires pour les parcs nationaux en projet.

[1] Il existe dix parcs nationaux en France actuellement : sept en métropole (parc national de la Vanoise, créé en 1963 ; parc national de Port-Cros, créé en 1963 ; parc national des Pyrénées, créé en 1967 ; parc national des Cévennes, créé en 1970 ; parc national des Écrins, créé en 1973 ; parc national du Mercantour, créé en 1979 ; parc national des Calanques, créé en 2012). Et trois en outre-mer (parc national de la Guadeloupe, créé en 1989 ; parc amazonien de Guyane, créé en 2007 ; parc national de la Réunion, créé en 2007). Un parc est en cours de création : le parc national des Forêts de Champagne-Bourgogne

[2] Les dix parcs existants totalisent environ 800 agents. Depuis dix ans, les parcs métropolitains ont perdu chacun entre 10 et 15 postes.

[3] Si les 40 postes sont pris sur les sept parcs métropolitains, ce sont 10 % des effectifs dans chacun de ces parcs qui seront supprimés ! Par exemple, dans les Cévennes, nous sommes un effectif de 75 personnes et nous risquons de perdre sept postes. Le gouvernement a prévu que la création du parc national des Forêts de Champagne-Bourgogne se ferait à moyens constants dans l'enveloppe globale allouée aux parcs nationaux ! Autrement dit, les postes perdus dans certains parcs serviront pour partie à créer de nouveaux postes dans le parc national en création !

Lire aussi : [Sites naturels : l'urgence de réguler le tourisme de masse](#)

Source : Courriel à *Reporterre*

Photo :

. chapô : les gorges du Tarn au niveau des Détroits (Lozère), en bordure du parc national des Cévennes. [Wikipedia](#) (Myrabella/CC BY-SA 3.0)

- Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.

- Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Mis-au-regime-sec-les-parcs-nationaux-sont-menaces>